



Catalogue des séjours d'été 2022

Vacances Arc-en-Ciel



Caisse des écoles du

NEUF

PARIS

Mairie du
NEUF
PARIS



**Ces séjours de vacances
vous sont proposés par
la Mairie du 9^e et la
Caisse des écoles du 9^e
en lien avec les services
de la Ville de Paris.**

NOUS CONTACTER



Caisse des écoles du
NEUF
PARIS

Pour la pré-inscription:

Caisse des écoles du 9^{ème}

Mairie du 9^e - 6, rue Drouot

75009 Paris

Courriel : accueil@cde9.fr

Permanence : 01 71 37 76 60 de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi

Site internet : www.cde9.fr.

Ou portail famille



Après l'inscription:

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Bureau des Séjours et de l'Accompagnement des Elèves

Vacances Arc-en-ciel

3, rue de l'Arsenal

75181 PARIS CEDEX 04

Courriel : vacancesarcenciel@paris.fr

Permanence : 01 42 76 29 72* de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi

(*prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Site internet : www.paris.fr/vacances-arc-en-ciel.fr



Déroulement des inscriptions

Comment inscrire mon enfant à un séjour ?

Etape 1 : A partir du lundi 21 mars au vendredi 25 mars 2022
je fais ma demande de pré-inscription:
=> Au 01 71 37 76 60 du lundi au vendredi de 9h à 16h

UNE SEULE DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION PAR FAMILLE
Une seule inscription à un séjour Vacances arc-en-ciel, tous dispositifs confondus
(DASCO/CDE) est autorisée.

Etape 2 : La convocation à un rendez-vous se fera par téléphone et par mail pour préinscrire votre enfant à un séjours vacances.

Etape 3 : Venir au rendez-vous fixé par la Caisse des écoles avec un dossier complet.

Etape 4: Une fois mon/mes enfants préinscrits, la Caisse des écoles transmet les documents au services des Vacances Arc-en ciel qui va instruire mon dossier.
(Le service des Vacances Arc-en-ciel instruit mon dossier et m'envoie la facture).

Etape 5: Je paie mon séjour. L'inscription n'est validée qu'après paiement du séjour.

Etape 6 : Je reçois par mail ou par voie postale les informations relatives au séjour de mon/mes enfants ainsi que la convocation au départ.



Santé

Durant les séjours, tout est mis en œuvre pour garantir la sécurité et la santé des enfants. Pour ce faire, **il est essentiel que vous communiquiez toutes les informations nécessaires sur les habitudes et les spécificités de votre enfant.**

Pathologie non chronique (traitement ponctuel)

Si votre enfant doit prendre des médicaments pendant le séjour, vous devrez fournir **l'original de l'ordonnance** de moins de 3 mois, ainsi que **les médicaments**, sur lesquels sera indiqué le nom et prénom de l'enfant.

En cas de maladie chronique, de détresse psychologique, de besoin d'encadrement spécifique ou encore en cas de régime particulier, **vous devez le signaler lors de l'inscription.**

Pathologie chronique

Vous devrez fournir un certificat médical de votre médecin traitant qui présentera la problématique de votre enfant, la conduite à tenir en cas de besoins spécifiques, les conseils ou aménagements à prévoir et/ou les activités interdites.

Situation de handicap

Si votre enfant est en situation de handicap et son accueil en séjour demande une préparation spécifique, **vous devez contacter le service inclusion des Vacances arc-en-ciel au 01 42 76 33 04** de 9h00 à 17h00, du lundi au vendredi, afin de convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Des places sont réservées sur tous les séjours dans le souci de favoriser une parfaite inclusion. L'inscription se fera en concertation avec le prestataire du séjour choisi afin de mettre en place un accueil adapté.

Si votre enfant a bénéficié de soins médicaux pendant le séjour

En cas d'accident ou de maladie, l'enfant sera soigné par les services médicaux ou hospitaliers locaux. Le montant des frais occasionnés est avancé par l'organisateur du séjour. Ces frais restent intégralement à la charge de la famille et doivent être remboursés dans les dix jours suivant le retour du séjour. Vous recevrez par la suite la feuille de soins pour vous faire rembourser par les organismes de santé.

Documents nécessaires à l'inscription

La fiche de renseignements administratifs et sanitaires (www.cde9.fr)

doit OBLIGATOIREMENT être signée par un titulaire de l'autorité parentale.

❖ Quel que soit le séjour, pour chaque participant.e:

- EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE** ou livret de famille
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE** de moins de 3 mois
- CARNET DE VACCINATIONS** (vaccinations obligatoires du carnet de santé)
- NOTIFICATION DE TARIF DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2021-2022** (délivrée par les Caisses des Écoles)
ou ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL DE LA CAF 2022 de moins de 3 mois
- ATTESTATION DE COUVERTURE SOCIALE EN COURS DE VALIDITÉ PENDANT LE SÉJOUR** mentionnant l'enfant inscrit
- ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRASCOLAIRE ou RESPONSABILITE CIVILE DE L'ENFANT EN COURS DE VALIDITÉ PENDANT LE SÉJOUR** (En vertu des articles L227- 4 et 5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est fortement recommandé aux familles de souscrire un contrat d'assurances de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent.)

Si vous en êtes bénéficiaire *:

- BONS D'AIDE AUX VACANCES 2022 VACAF** (si vous souhaitez les utiliser)
- CARTE PARIS PASS FAMILLE**

Selon les séjours **::

- L'ATTESTATION DE RÉUSSITE AU TEST D'AISSANCE AQUATIQUE OU LE SAVOIR NAGER*****
- UN CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE SPORTIVE**

Pour toutes questions:

Consulter le « guide pour les séjours été 2022 » en ligne sur le site internet de la Caisse des écoles : www.cde9.fr

Contactez la Caisse des écoles au **01 71 37 76 60** ou

Envoyer un mail à accueil@cde9.fr

**Ces documents doivent être remis lors du dépôt de votre dossier*

***Dans le cas où ce(s) document(s) ne serai(en)t pas transmis, l'enfant ne pourra pas participer aux activités concernées. À défaut une autre activité sera proposée.*

**** En centre de vacances, la pratique de la natation, du canoë-kayak et ses disciplines associées, de la nage en eau vive, de la voile, du canyoning, du surf des mers, du ski nautique... est subordonnée à la possession de l'attestation de réussite au test d'aisance aquatique (le "test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques" est supprimé). Ce document délivré par un maître-nageur, atteste de l'aptitude de votre enfant. Il doit obligatoirement être fourni avant le départ du séjour, à défaut, votre enfant ne pourra pas pratiquer les activités nautiques le nécessitant.*

Le diplôme savoir-nager délivré par l'école est équivalent au test d'aisance aquatique.



Tarifs et paiement

Tarifs des séjours

T.	Quotient Familial	Prix journalier	5 Jours / 4 Nuits	10 jours / 9 Nuits	11 jours / 10 nuits	12 Jours / 11 Nuits
1	< 234 €	2,12 €	10,60 €	21,20 €	23,32 €	25,44 €
2	235 - 384 €	5,40 €	27,00 €	54 €	59,40 €	64,80 €
3	385 - 548 €	10,81 €	54,05 €	108,10 €	118,91 €	129,72 €
4	549 - 959 €	14,42 €	72,10 €	144,20 €	158,62 €	173,04 €
5	960 - 1370 €	18,93 €	94,65 €	189,30 €	208,23 €	227,16 €
6	1371 - 1900 €	24,75 €	123,75 €	247,50 €	272,25 €	297,00 €
7	1901 - 2500 €	34,92 €	174,60 €	349,20 €	384,12 €	419,04 €
8	2501 - 3333 €	48,12 €	240,06 €	481,20 €	529,32 €	577,44 €
9	3334 - 5000 €	52,93 €	264,65 €	529,30 €	582,23 €	635,16 €
10	> 5001 €	57,74 €	288,87 €	577,40 €	635,14 €	692,88 €

Modalités de paiement

Un séjour doit être payé en une seule fois, dans les 48h après la transmission de la facture.

Attention: Si le paiement du séjour de votre enfant n'a pas été effectué dans les délais, la pré-inscription pourra être annulée.

Le télépaiement

Le paiement en ligne est disponible sur www.paris.fr/vacances-arc-en-ciel.fr

En espèce ou par chèque à la Régie Générale de Paris (Régie Municipale)

Vous devez vous y présenter impérativement avec la facture, selon les horaires d'ouverture. Le règlement peut se faire en espèces (300 € maximum), par chèque à l'ordre de « Régie Générale de Paris » ou par carte bancaire.

6 avenue de la Porte d'Ivry—75013, métro Porte d'Ivry (ligne 7)

Les aides aux vacances de la CAF et la Carte Paris Pass Famille seront prises en compte au **moment de l'inscription**.



Validation - annulation de l'inscription - remboursement

Validation de l'inscription

L'inscription ne sera validée que si le dossier administratif est complet, la fiche sanitaire et le contrat d'inscription signés par le représentant légal et le séjour intégralement payé.

Annulation et remboursement

Toute annulation d'un dossier préinscrit doit être signalée par mail ou par courrier recommandé avec accusé de réception.

Toute annulation, jusqu'à la veille du départ, ne peut donner lieu à un remboursement qu'à la condition d'avoir été signalée par mail au service des Vacances arc-en-ciel puis confirmée par courrier recommandé.

Pour les annulations ayant lieu le jour du départ et jusqu'à 48h après le début du séjour, la demande de remboursement ne sera prise en compte que pour raisons médicales dûment justifiées.

Le remboursement sera effectué selon le barème suivant :

- Plus de 60 jours avant la date du départ : 90% du montant facturé.
- De 60 à 30 jours avant la date du départ : 70% du montant facturé.
- Moins de 30 jours avant la date du départ : 50% du montant facturé.
- Jour du départ et jusqu'à 48h après le début du séjour **sur justification médicale uniquement** : 40% du montant facturé.

Dans tous les cas, la demande de remboursement devra être accompagnée d'une copie de la facture acquittée, d'un "Relevé d'Identité Bancaire" au nom de la personne mentionnée sur la facture, ainsi que son titre d'identité.

Ces documents seront à adresser à :

Direction des Affaires Scolaires

Vacances Arc-en-Ciel

3, rue de l'Arsenal

75181 PARIS cedex 04



Informations séjours

Avant le séjour

Le trousseau:

Le trousseau est disponible en téléchargement sur paris.fr/Informations concernant le séjour. Chaque pièce des effets de l'enfant doit être marquée à son nom et prénom. Les objets et vêtements de valeurs sont à éviter. La Ville de Paris et les organisateurs ne pourront être tenus responsables des pertes ou vols d'objets personnels au cours des voyages et des séjours.

Pendant le séjour

Le voyage

Le mode de transport indiqué pour chaque séjour est donné à titre indicatif. Des changements après parution de la brochure peuvent intervenir selon les possibilités de réservation des transporteurs.

L'étiquetage du bagage est obligatoire.

Quel que soit le mode utilisé, le trajet gare d'arrivée → Centre s'effectue en autocar.

Les départs et retours

Les lieux et heures de rendez-vous pour le départ et le retour vous seront communiqués dans la convocation par l'organisateur du séjour.

Il est très important de respecter ces horaires.

Aucun pique-nique n'est à fournir pour le voyage.

AUCUN ENFANT NE POURRA RENTRER SEUL

Si vous souhaitez amener ou reprendre votre enfant directement sur le lieu du séjour, une autorisation écrite (modèle accessible sur paris.fr/vacances-arc-en-ciel), accompagnée de la carte d'identité de l'accompagnant est à envoyer :

-Par mail : vacancesarcenciel@paris.fr

-Par courrier postal : Direction des Affaires Scolaires

BSAE-Service des Vacances arc-en-ciel :

3, rue de l'Arsenal

75181 Paris Cedex 04

Les activités

Les activités proposées pourront être modifiées en raison des conditions météorologiques ou tout autre raison indépendante de notre volonté. Le cas échéant, des activités de substitution seront alors mises en place.



Informations séjours

La communication :

Le blog :

Un blog sécurisé et gratuit est mis en place par le prestataire qui vous communiquera le lien et les codes. L'équipe d'animation y communique des informations sur la vie du groupe, le déroulé du séjour, illustré de photos du groupe.

N'oubliez pas de compléter et retourner l'autorisation du droit à l'image lors de l'inscription.

Le téléphone du centre:

Un numéro de téléphone sur place peut vous être communiqué par le prestataire, afin que vous puissiez:

Selon des horaires et un fonctionnement précis, communiquer avec votre enfant pendant le séjour.

Après le séjour

L'attestation de participation à un séjour et facture acquittée

À demander uniquement par courrier ou par courriel, à l'issue du séjour au service Vacances Arc-en-ciel.

Les dates de séjours

Pour les 6-11 ans		
Période	Dates de départ et de retour	Durée
Période 1	Du <u>vendredi</u> 08 juillet au <u>mardi</u> 19 juillet 2022	12 jours
Période 2	Du <u>mercredi</u> 20 juillet au <u>vendredi</u> 29 juillet 2022	10 jours
Période 3	Du lundi 01 août au vendredi 12 août 2022	12 jours
Période 4	Du mardi 16 août au vendredi 26 août 2022	11 jours



6-10 ans



À L'ABORDAGE MATELOT

CADRE DE VIE :

Par son emplacement, la structure, idéalement située face à la mer, juste au-dessus du port traditionnel de Dahouët et de la plage du Pissot, permet un large choix d'activités accessibles à pied.

HÉBERGEMENT :

Les enfants sont logés dans des chambres de 4 à 6 lits avec salle de douches et sanitaires à proximité des chambres.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- ⇒ Catamaran
- ⇒ Découverte du milieu maritime
- ⇒ Char à voile
- ⇒ Kayak de mer
- ⇒ Bodyboard
- ⇒ Chasse au trésor
- ⇒ Baignades
- ⇒ Pêche en mer
- ⇒ Excursion journée à Saint-Malo



À Pléneuf-Val-André
22370 CÔTES D'ARMOR



+



LOISIRS MER DÉCOUVERTE



Dates de séjours

- Du 08/07 au 19/07
- Du 01/08 au 12/08

À SAVOIR :

Pour la pratique de l'activité nautique, un test d'aisance aquatique avec ou sans brassière est nécessaire.

À défaut une autre activité sera proposée.

11 - DÉCOUVERTE DE LA VOILE AVEC LESS PIRATES

CADRE DE VIE :

Situé sur la presqu'île de Rhuys, dans le village côtier de Damgan, à 25 km de Vannes, le centre de plain pied est au cœur d'un vaste parc boisé de 2 hectares à 1,5 km de la plage.

HÉBERGEMENT :

Les enfants sont logés en chambres de 4 à 5 lits, chacune équipée d'un lavabo et d'une douche. Les sanitaires sont à proximité des chambres.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- ⇒ Séances de voile sur optimist et pico
- ⇒ Séance de voile en mer avec la goelette fillao
- ⇒ Séance de voile radio commandée
- ⇒ Baignades
- ⇒ Sortie à la journée
- ⇒ Visites
- ⇒ Grands jeux
- ⇒ Journées à thème



À Damgan

56750 MORBIHAN



ŒUVRE UNIVERSITAIRE DU LOIRET



Dates de séjours

- Du 20/07 au 29/07

À SAVOIR :

Pour la pratique de l'activité nautique, un test d'aisance aquatique avec ou sans brassière est nécessaire.

À défaut une autre activité sera proposée.



FAN D'ÉQUITATION

CADRE DE VIE :

Situé dans la région Vienne plus précisément à 5 minutes de la ville de Châtelleraut, le centre de vacances Loisirs club vous accueille dans un magnifique domaine de 10 hectares entièrement clôturé.

Cette grande demeure du 18ème siècle en parfait état et ses nombreuses dépendances, proposent un cadre privilégié pour l'accueil des groupes d'enfants.



HÉBERGEMENT :

Les enfants seront hébergés dans des chambres allant de 2 à 6 personnes, certaines équipées de salle de bain et de toilette.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- ⇒ Excursion au parc à thème « Futuroscope »
- ⇒ Découverte de l'équitation
- ⇒ Activités manuelles et artistiques
- ⇒ Balades pédestres et grand jeu de piste
- ⇒ Grand jeux extérieurs: olympiades, cluedo...
- ⇒ Terrain multisports
- ⇒ Sortie en ville pour découvrir le patrimoine historique et culturel de Châtelleraut



À Châtelleraut
86100 VIENNE



LOISIRS CLUB



Dates de séjours

- Du 08/07 au 19/07
- Du 20/07 au 29/07



FAN D'AVENTURES

CADRE DE VIE :

Situé dans le département d'Indre et Loire, plus précisément à 20 minutes de la ville de Tours, le centre de vacances Loisirs club vous accueille dans un magnifique domaine de 9 hectares entièrement clôturé.

Ce centre de vacances entièrement rénové, propose un cadre privilégié pour l'accueil de des groupes d'enfants.



HÉBERGEMENT :

Les enfants seront hébergés dans des chambres de 4 personnes, certaines équipées de salle de bain et de toilette.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- ⇒ Journée au Futuroscope
- ⇒ Séances d'initiation et de découverte de la mini moto
- ⇒ Séances de découverte de l'équitation au centre
- ⇒ Grands jeux extérieurs : olympiades, Cluedo...
- ⇒ Activités sportives
- ⇒ Sortie en ville pour découvrir le patrimoine historique et culturel



À Noyant-de-Touraine
37800 INDRE ET LOIRE



Dates de séjours

- Du 08/07 au 19/07
- Du 20/07 au 29/07
- Du 01/08 au 12/08



LOISIRS CLUB

LA VIE DE ROBINSON JUNIOR

CADRE DE VIE :

Située à 27 km de Saint-Étienne, Marlhes est une commune faisant partie du parc naturel régional du Pilat. En pleine nature, situé à 900 mètres d'altitude, le centre la Maison de l'Eau est spécialisé dans la préservation de l'environnement.

HÉBERGEMENT :

En chambres de 4 à 7 lits, chacune équipée d'un sanitaire complet.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- ⇒ Ateliers nature: construction de cabanes, repas trappeur, orientation dans la forêt
- ⇒ Découverte du Land Art
- ⇒ Accrobranche
- ⇒ Immersion en forêt avec un guide nature
- ⇒ Excursion au Lac du Dessert
- ⇒ Randonnée avec bivouac
- ⇒ Initiation à la pêche



À Marlhes
42660 LOIRE



ACTIVITÉ DÉCOUVERTE NATURE



Dates de séjours

- Du 08/07 au 19/07
- Du 20/07 au 29/07

SPORT MOUNTAIN

CADRE DE VIE:

À 1 600 m d'altitude en Haute Savoie, Flaine est l'un des plus grands domaines des Alpes Nord. Le centre de vacances est entouré de grands espaces de jeux et offre toutes les possibilités de pratique de la glisse.

HÉBERGEMENT :

Les enfants sont logés en chambres de 4 à 5 lits avec un coin lavabo, les sanitaires sont à proximité des chambres.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- ⇒ Mountain Board
- ⇒ Escalade
- ⇒ Parcours aventure
- ⇒ Bumper ball
- ⇒ Tir à l'arc et biathlon
- ⇒ Randonnée pédestre avec des ânes



À Flaine Altaïr
74300 HAUTE SAVOIE



UCPA TOOTAZIMUT



Date de séjours

- Du 08/07 au 19/07

À SAVOIR :

Pour la pratique de l'activité nautique, un test d'aisance aquatique avec ou sans brassière est nécessaire.

À défaut une autre activité sera proposée.



RANDO NATURE

CADRE DE VIE :

Située au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Jura, l'ancienne bâtisse aménagée en lieu de séjour est entourée de vastes espaces boisés.

HÉBERGEMENT :

Les enfants sont logés en chambres de 5 à 7 lits avec un coin lavabo dans chacune. Les blocs sanitaires sont à proximité des chambres.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- ⇒ Journée à la ferme des Frasses
- ⇒ Visite des caves d'affinage du Fort des Rousses et d'une fabrique de Comté
- ⇒ Accrobranche
- ⇒ Journée de balade avec les ânes
- ⇒ Cani-rando
- ⇒ Animations nature, course d'orientation
- ⇒ Découverte d'une chaufferie à bois
- ⇒ Sortie à la patinoire
- ⇒ Baignades au Lac des Rousses
- ⇒ Journée aux Cascades du Hérisson



À Prémanon
39220 JURA



PRÉMONVAL



Dates de séjours

- Du 08/07 au 19/07
- Du 20/07 au 29/07



11 ans





OHÉ LES PIRATES !

CADRE DE VIE :

Niché au calme dans un coin de verdure des Côtes d'Armor, sur les bords de l'estuaire du Frémur, le centre accueille les groupes dans une grande longère située à 5 minutes à pied de la plage des Rives du Frémur et à 20 minutes de la plage de Saint-Sieu où se déroulent la baignade et les activités nautiques.

HÉBERGEMENT :

Les enfants sont logés dans des chambres de 2 à 10 lits. Les sanitaires se trouvent à proximité des chambres.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- ⇒ Activités au choix : Voile, kayak et/ ou char à voile
- ⇒ Randonnées sur le sentier littoral, à la
- ⇒ Jeux de plage et baignades
- ⇒ Land'Art
- ⇒ Excursion à Saint-Malo
- ⇒ Randonnée vers le Cap Fréhel et son phare



À Lancieux
22770 CÔTES D'ARMOR



+



ACTIVITÉ DÉCOUVERTE NATURE



Dates de séjours

- Du 08/07 au 19/07

À SAVOIR :

Pour la pratique de l'activité nautique, un test d'aisance aquatique avec ou sans brassière est nécessaire.

À défaut une autre activité sera proposée.



PARCOURS NATURE

CADRE DE VIE :

Située au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Jura, l'ancienne bâtisse aménagée en lieu de séjour est entourée de vastes espaces boisés.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

HÉBERGEMENT :

Les enfants sont logés en chambres de 5 à 7 lits avec un coin lavabo dans chacune. Les blocs sanitaires sont à proximité des chambres.

- ⇒ Visite de la maison du Parc Naturel du Haut Jura
- ⇒ Visite atelier à l'Espace des Mondes Polaire
- ⇒ Visite des caves d'affinage du Fort des Rousses
- ⇒ Accrobranche
- ⇒ Séances de cani-rando
- ⇒ Animation « Nature faune et flore »
- ⇒ Découverte d'une chaufferie à bois
- ⇒ Course d'orientation
- ⇒ Grand jeux
- ⇒ Sortie à la patinoire
- ⇒ Baignade au Lac des Rousses
- ⇒ Sortie aux cascades du Hérisson



À Prémouval
39220 JURA



Dates de séjours

- Du 16/08 au 26/08



PRÉMONVAL



FAN D'AVENTURES

CADRE DE VIE :

Situé dans le département d'Indre et Loire, plus précisément à 20 minutes de la ville de Tours, le centre de vacances Loisirs club vous accueille dans un magnifique domaine de 9 hectares entièrement clôturé.

Ce centre de vacances entièrement rénové, proposent un cadre privilégié pour l'accueil de des groupes d'enfants.



HÉBERGEMENT :

Les enfants seront hébergés dans des chambres de 4 personnes, certaines équipées de salle de bain et de toilette.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- ⇒ Excursion au parc à thème « Futuroscope »
- ⇒ Initiation à la mini moto
- ⇒ Découverte de l'équitation
- ⇒ Activités manuelles et artistiques
- ⇒ Balades pédestres et grand jeu de piste
- ⇒ Terrain multisports
- ⇒ Sortie en ville pour découvrir le patrimoine historique et culturel



À Noyant-de-Touraine
37800 INDRE ET LOIRE



LOISIRS CLUB



Date de séjours

• Du 01/08 au 12/08

LA VIE DE ROBINSON JUNIOR

CADRE DE VIE :

Située à 27 km de Saint-Étienne, Marlhes est une commune faisant partie du parc naturel régional du Pilat. En pleine nature, situé à 900 mètres d'altitude, le centre la Maison de l'Eau est spécialisé dans la préservation de l'environnement.



HÉBERGEMENT :

En chambres de 4 à 7 lits, chacune équipée d'un sanitaire complet.



ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- ⇒ Ateliers nature: construction de cabanes, repas trappeur, orientation dans la forêt
- ⇒ Découverte du Land Art
- ⇒ Accrobranche
- ⇒ Immersion en forêt avec un guide nature
- ⇒ Excursion au Lac du Desert
- ⇒ Randonnée avec bivouac
- ⇒ Initiation à la pêche



À Marlhes
42660 LOIRE



Dates de séjours

• Du 08/07 au 19/07



ACTIVITÉ DÉCOUVERTE NATURE